

5 > Quelques exemples d'insertions

> sur tout le pan de toiture choisi, ou sur une rive ou un faitage haut lorsque la surface nécessaire est moindre



> dans le jardin, posés au sol, contre un muret, ou mis en scène près d'un élément ponctuel (bassin, potager...)



> en accompagnement d'un élément particulier de toiture, de ressauts ou de changements de matériaux



> sur un volume ajouté, présent ou créé spécialement pour accueillir les capteurs (véranda, auvent, atelier, pergola...)



> ponctuellement, en s'appuyant sur un axe de composition, une trame, ou un élément traditionnel de toiture, ici une flamande



> dans tous les cas, chercher à privilégier l'installation de panneaux intégrés, sans surépaisseur ni débordements

6 > Déclarer ses travaux

Une déclaration préalable est obligatoire pour toute modification extérieure d'un bâtiment existant. La pose de capteurs fait donc l'objet d'une demande en mairie et doit se faire dans le respect des documents d'urbanisme du secteur.

Si votre projet est situé dans un périmètre protégé (monuments historiques, site classé ou inscrit), il est soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

Pour tout renseignement, contacter la mairie de votre commune.

7 > Prendre conseil

Pour tout conseil, question technique et information pratique vous pouvez aussi consulter les espaces info énergie ou l'un des services suivants :

SDAP

Villa Majorelle
1, rue Louis Majorelle
54000 NANCY
tél 03 83 41 68 68
fax 03 83 41 17 06
sdap.meurthe-et-moselle@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

CAUE

48 rue du Sergent Blandan
CO 900 19
54035 NANCY CEDEX
tél 03 83 94 51 78
fax 03 83 94 51 79
caue@caue54.cg54.fr
www.caue54.com

Agence locale de l'énergie du Grand Nancy

50, rue Raymond Poincaré
54000 NANCY
tél 03 83 37 25 87
eie.grandnancy@wanadoo.fr

EIE de Blâmont

15 rue de Voise
54450 BLAMONT
tél 03 83 75 27 73
eie.blamont@orange.fr
www.eie-lorraine.fr

Lorraine Qualité Environnement

62, rue de Metz
BP 3333
54014 NANCY Cedex
tél 03 83 37 23 63
fax 03 83 37 49 08
contact@lqe.fr

Réseau des installateurs solaires européens

Région Lorraine
15, rue des Fourchons,
Clairlieu
54600 VILLERS-LES-NANCY
www.cce-rise.com

Rédaction : Claire FUCHS, décembre 2007



GIRVILLIER_CAUE 54



Insérer les capteurs solaires

L'art et la manière d'intégrer le solaire au paysage et au bâti existant

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine 54
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 54

1 > Pourquoi se poser la question de l'intégration ?

> parce que, de tout temps, la maison a été pensée **belle, pleine de bon sens**, tenant compte du climat et avec une grande connaissance du terroir. Il est de notre responsabilité de **maintenir ce patrimoine** et de réussir une intégration réfléchie et sensible de ces nouvelles technologies.

> parce que l'**insertion** de ce type de capteurs n'est pas évidente : elle n'avait pas été prévue à l'époque de la construction de nos maisons.

> parce que les capteurs ont un **impact important** lorsqu'ils sont **visibles** : ils participent à la fois à l'expression architecturale d'un bâtiment, à l'identité de l'environnement bâti et à l'harmonie du paysage.

> parce que le progrès écologique durable ne peut s'inscrire que dans une démarche de qualité de l'environnement, et qu'une insertion réussie sera aussi un **exemple pour tous**.

2 > Préserver l'identité de nos villes et villages

Les places, les cours et les rues de nos villes lorraines, avec leurs hautes façades et leurs importantes masses de toiture brun-rouge composent le décor familier de notre vie.

Elles racontent, à l'image de nos paysages ou de nos villages, marqués par des pans de toiture semblant sortir du sol et groupés autour d'un clocher, dévoilant des groupements harmonieux de longues maisons en bande, l'histoire des hommes et des bâtiments.

Quel que soit son environnement, ce type de silhouette caractéristique tant de nos villes que de nos villages, découverte au détour d'un chemin, ne doit pas être altéré. Il faut ainsi :

> apprendre à connaître les particularités de son territoire, qu'il soit rural, urbain ou périurbain

> découvrir qu'un paysage est riche par sa morphologie et son histoire

> comprendre l'impact de sa maison sur la rue, la ville et les vues lointaines

3 > Prendre le temps de regarder

L'implantation de panneaux solaires doit donc être un compromis entre une bonne orientation, des contraintes d'installation et une insertion réussie.

Les solutions sont toutes différentes et chaque situation doit être étudiée au cas par cas. Pour cela, préalablement à tout projet, il paraît intéressant, par exemple :

> de **photographier la maison de différents points de vue et à différentes distances** (vues lointaines et rapprochées), pour prendre conscience de son impact sur le paysage (du village ou de la rue) et de l'importance de la maison dans la composition et l'identité de l'ensemble bâti environnant. Se mettre ainsi à la place du promeneur arpentant le sentier lointain, de l'habitant flânant dans les rues ou du voisin accoudé à sa fenêtre.

> d'**analyser ensuite la composition générale du bâtiment** : axes de symétrie ou de dissymétrie, alignements des ouvertures en façades ou en toitures, présence de cheminées ou flamandes, matériaux, couleurs...

> **déterminer la surface de capteurs souhaitable, en fonction à la fois des besoins, de l'orientation de la maison, et de ses particularités** (présence de petit pan de toiture, appentis, pergola, serre...) **en gardant à l'esprit que sont possibles d'autres supports que la toiture.**

> de **savoir qu'une multitude de produits sont disponibles**, de couleurs, de formes, de tailles et d'aspects variés, selon les marques et les fournisseurs et que cette offre évolue de jour en jour pour s'adapter à vos besoins.

4 > Capturer le meilleur du solaire

Dans un souci esthétique et pour éviter tout contraste, on privilégiera (si l'orientation des supports le permet et selon les capteurs) :

> **la pose des panneaux sur un volume non exposé** au domaine public ni aux vues lointaines (toitures arrières, cours intérieures...)

> **le revêtement du pan de toiture complet** (jeu sur la surface de capteurs) et **sans surépaisseur** avec la surface existante.

> **en continuité ou intégré à un élément fort** de la composition de façade ou de toiture (flamande, velux...), décomposé si besoin est en différentes surfaces, dans un rapport plein/vide harmonieux.

> **combiné à un volume ajouté** (déjà présent ou prévu dans le projet) contre la maison ou en annexe : abri de jardin, pergola...

> **au sol**, autant que possible, adossés contre un talus ou un mur existant, contre un élément paysagé ou mis en scène.

